



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 3199

Texte de la question

ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à Mme Marie-Line Reynaud, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Marie-Line Reynaud. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, la colère est grande dans le monde de l'éducation suite à l'annonce de la baisse de la dotation horaire pour la prochaine rentrée 2011-2012. Vous avez créé une forte colère dans le monde enseignant ainsi qu'auprès des parents d'élèves, colère légitime compte tenu des décisions que vous avez annoncées.

Partout en France, des manifestations se multiplient, chaque semaine plus nombreuses, regroupant parents, enseignants, élus et élèves. Vous invoquez la nécessaire réduction des dépenses publiques pour justifier vos suppressions de postes, mais vous faites porter l'effort financier sur le seul avenir des jeunes, alors que dans le même temps vous offrez de nombreux cadeaux fiscaux aux plus riches.

Pour ne prendre qu'un seul exemple, dans un lycée public du département de la Charente, une filière technique se trouve amputée d'un tiers de sa dotation horaire globale annuelle : il faudra assurer le même programme et transmettre les savoirs avec 100 heures en moins à la rentrée prochaine. La situation est la même dans tout le pays. Je précise que vos annonces de réduction de postes d'enseignants n'ont été précédées d'aucune négociation. À l'injustice de vos décisions, vous ajoutez le mépris à l'égard des acteurs du monde de l'éducation nationale ! (*" Très juste ! " sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. Bernard Roman. Elle a raison !

Mme Marie-Line Reynaud. Après la réforme des programmes et la réduction des heures de certaines matières, les sciences en particulier, la suppression de nombreux postes d'AVS et d'EVS, l'application injuste et brutale de la RGPP, la répartition politique de la part complémentaire de la dotation horaire, le Gouvernement fait le choix de réduire la dotation horaire globale.

L'école laïque de la République a pour mission de donner à chaque enfant un accès au savoir dans les meilleures conditions possibles. Chaque jour, par ses décisions, le Gouvernement s'éloigne un peu plus de cette mission. Pour la première fois à la rentrée prochaine, des élèves se retrouveront sans enseignant.

Monsieur le ministre, ma question est simple : quand allez-vous revoir votre copie pour une éducation nationale digne de ce nom ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Madame la députée, vous m'interrogez sur la situation dans l'éducation nationale. Je pense que vous faites référence aux discussions qui ont lieu en ce moment sur la carte scolaire du premier degré. Concernant ce premier degré, les écoles de France, il y aura, à la rentrée prochaine, 12 000 enseignants de plus que lorsque vos amis étaient aux responsabilités, au début des années 90, alors qu'il y a 270 000 élèves de moins dans le primaire. À la rentrée prochaine, le taux d'encadrement sera donc renforcé par rapport à ce qu'il était il y a quinze ou vingt ans. C'est une réalité qu'il faut rappeler aux Français.

Alors, oui, madame la députée, nous réorganisons pour faire davantage là où il y a des priorités. Nous regroupons là où c'est nécessaire, par exemple lorsque, dans une classe, quinze élèves sont répartis sur trois

niveaux. Je suis élu d'un territoire rural et je pense qu'il est parfois nécessaire de procéder à des regroupements pédagogiques intercommunaux avec des services pour les familles, un accueil périscolaire tôt le matin, une demi-pension, des activités périscolaires. C'est ça un service moderne de l'éducation nationale : un service capable de s'adapter, de se moderniser et de mobiliser les moyens là où ils sont nécessaires ! (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

À la rentrée prochaine, il y aura, en moyenne, vingt-cinq élèves par classe en maternelle. Ce nombre était de vingt-sept au début des années 90 ! En primaire, il y aura vingt-deux élèves par classe ; ce nombre était de vingt-trois au début des années 90.

M. Bernard Roman. Ce n'est pas vrai !

M. Luc Chatel, *ministre*. Cessez donc d'avoir une lecture purement comptable ! Attaquons-nous au fléau, aux difficultés en matière de lecture ! C'est ce que nous faisons dans le cadre des plans de lutte contre l'illettrisme et contre le décrochage scolaire. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Line Reynaud](#)

Circonscription : Charente (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3199

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 mai 2011